



6, rue Radepont
77520 Donnemarie-Dontilly
Tél/Fax : 01 60 67 37 00
Email : foyerrural77520@free.fr

REGLEMENT DU MARCHE DE NOEL

L'arrivée des exposants se fait à partir de 07H30 sous la Halle.

A partir de 18H, les exposants sont invités à démonter leurs stands.

Tout exposant s'installant à un endroit non prévu par le Foyer Rural sera exclu du Marché de Noël.

Pendant toute la manifestation, la circulation et le stationnement devant la Halle sont interdits à tous les véhicules (y compris ceux des exposants), hormis véhicules de secours.

N° Appel Pompiers : 01 64 60 26 90 ou 18

N° Appel Gendarmerie : 01 60 67 30 11

N° Appel SAMU : 15

Les renseignements et les documents demandés sur le bulletin d'inscription sont à fournir obligatoirement lors de l'inscription.

Un sac poubelle sera distribué durant la journée à chaque exposant. Nous vous demandons donc de bien vouloir contribuer à ce que les emplacements des stands soient propres après votre départ.

Le Foyer Rural décline toute responsabilité lors du Marché de Noël ; chaque exposant est responsable de son stand et de son comportement, et doit donc pouvoir produire une assurance responsabilité civile.

Pour les particuliers, les produits alimentaires et les animaux vivants sont interdits à la vente, seuls les commerçants sont autorisés aux produits alimentaires.

Le paiement se fera lors de l'inscription par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Foyer Rural, ou par espèces, ratifié par un reçu. Aucun remboursement n'aura lieu en cas de dédit de la part de l'exposant.

La sonorisation personnelle est formellement interdite.

Durant la manifestation, il est indispensable de se munir du reçu tamponné par le Foyer Rural, qui vous a été délivré lors de votre inscription. Faute de ce reçu, le paiement vous sera demandé sur place.

Chaque exposant est tenu de rester poli et courtois envers les bénévoles s'occupant du Marché de Noël.

Tout manquement à ce règlement sera sanctionné par les autorités assermentées.

La participation au Marché de Noël implique l'acceptation sans retenue et intégrale du règlement du Marché de Noël.